



Talence, le 10 novembre 2020,

Communiqué de presse

### **« La Médiathèque à emporter, c'est reparti ! »**

**Depuis le 6 novembre, les médiathèques de Talence proposent à nouveau un système de retrait de commandes : « La Médiathèque à emporter ». Testé dans un premier temps à la médiathèque Castagnéra, le service pourrait s'étendre à la médiathèque de Thouars prochainement. La bibliothèque du Square demeure fermée.**

Grace à une amélioration technique du logiciel de gestion, le service est devenu plus fluide pour les usagers. Ces derniers ont la possibilité de réserver jusqu'à 15 documents, dont 7 DVD par carte et de choisir leur créneau de retrait de commande, du mardi au vendredi, de 13h à 18h30 et le samedi de 13h à 18h. Pour permettre de satisfaire un maximum d'usagers, seuls les documents disponibles en rayon sont réservables.

Deux modes de réservation sont proposés aux usagers :

**-Sur le portail des médiathèque 24h/24h** <https://portail.mediatheques.talence.fr/>

Il suffit de se connecter à son compte puis réserver les documents que l'on souhaite emprunter.

**-Par téléphone au 05 56 84 78 90** : les bibliothécaires accompagnent les usagers et les conseillent dans leurs choix. Il est même possible de se laisser surprendre par un panier-surprise concocté par les bibliothécaires !

Chaque matin, les bibliothécaires traitent les demandes de la veille et envoient un mail aux usagers pour les avertir lorsque leur commande est prête. L'usager doit alors prendre rendez-vous via son compte en ligne sur le portail des médiathèques, afin de fixer un jour et une heure de retrait de sa commande.

Pour le retrait des commandes, il est demandé aux usagers de se munir d'un sac pour récupérer les documents et de porter un masque. Un protocole de désinfection et de quarantaine est mis en place afin de prêter les documents dans les meilleures conditions sanitaires. Il est conseillé de venir seul(e), de préférence une personne par famille.

Les retours de documents empruntés se font uniquement par la boîte de retour, située rue du professeur Arnozan.

### **Les bibliothécaires accompagnent les usagers**

Pour tous les usagers qui rencontrent des difficultés pour se connecter, qui souhaitent des renseignements ou un conseil pour faire un choix, les bibliothécaires accompagnent le public, par téléphone au 05 56 84 78 90, du mardi au vendredi, de 10h30 à 18h30 et le samedi de 10h30 à 18h. La cyberbase est actuellement fermée, les animateurs multimédia sont disponibles par téléphone pour répondre aux questions et accompagner les usagers.

### **Favoriser l'accès à la lecture pour les personnes isolées**

Un partenariat avec le CCAS de la Ville permet de proposer un prêt de documents (livres, livres audio, magazines, CD, DVD) dans les deux résidences autonomie de Talence et pour les personnes vivant seules et ne pouvant se déplacer. En coordination avec les bibliothécaires, les documents sont proposés et acheminés grâce aux aides à domicile, aux bénévoles et aux jeunes en service civique.

Contact : Frédérique Flandé - Ville de Talence Tél. 06 08 74 69 05 [f.flandé@talence.fr](mailto:f.flandé@talence.fr)